

# Compte-rendu du premier conseil d'école ordinaire 2021-2022

## Ecole

Adresse <b>RPI – JUSCORPS-SAINT MARTIN DE BERNEGOUE</b>	Date <b>Le 18 novembre 2021</b>
--	------------------------------------

## Participants

<b>Les représentants des parents d'élèves</b> Mme Gouband (Juscorps) Tit. Mme Perrier (Juscorps) suppl. Mme Mitard (Juscorps) suppl.  Mme Toudel (St-Martin) Mme Cailleton (St-Martin) Mme Laurent (St-Martin) Mme Juteau (St-Martin)  <b>Excusés :</b> Mme Neste (Juscorps) Tit.	<b>Les enseignants du RPI</b> Mme Beaudé Nathalie Mme Debenais Amélie Mme Gonnord Amélie Mme HUET Emeline (complément de services)  M. Neury Gérald  <b>Excusés :</b> M. Leloup (Maître E) Mme Babin Florence	Mme Rivet-Bonneau (Maire de Juscorps) Mme Morisseau (adjointe rattachée aux affaires scolaires pour la mairie de Juscorps)  M. Nourigeon (Maire St Martin) M. Maurille (Adjoint St Martin) Mme Michelet (DDEN St Martin)  <b>Excusés :</b> Mme Barzotti, IEN excusée
--	---	--

## Ordre du jour

- Présentation des nouveaux membres du conseil
- Rappel du rôle et des attributions du Conseil d'école, calendrier annuel des réunions
- Présentation du fonctionnement du S.I.V.U.
- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2021
- Bilan de rentrée et vote du règlement intérieur
- Bilan des Coopératives scolaires
- Projet d'école 2018-2021, actions 2021-2022
- Organisation des A.P.C. et des T.A.P. pour l'année scolaire
- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2022
- Sécurité : PPMS et exercices incendie
  - Questions diverses
  -

## Relevé des conclusions du Conseil

- **Calendrier prévisionnel des prochaines réunions du Conseil d'école :**  
Conseil d'école du deuxième trimestre : janvier ? 2022 à 18h30 à St Martin ou Juscorps ou visio  
Conseil d'école du troisième trimestre : juin 2022 à 18h30 à St Martin ou Juscorps ou visio
- **Le règlement intérieur des écoles du RPI a été adopté par le Conseil d'école.**
- **Les actions du projet d'école ont été présentées et approuvées par le conseil.**
- **PPMS :** Des exercices de simulation permettront cette année de confronter à la réalité du terrain les mesures envisagées et d'y apporter des ajustements ou des modifications si nécessaire.

## Points essentiels de la réunion

### - Tour de table et lecture rapide des textes présentant les rôles et attributions du conseil d'école.

Une plaquette explicative à destination de tous les parents du RPI sera réalisée par les représentants de parents d'élèves. Ils sont dans l'attente des mails des nouveaux parents représentants de parents d'élèves.

### - Rôle et fonctionnement du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Les subventions sont réparties sur les écoles en fonction du nombre d'enfants scolarisés. En 2021, le SIVU a versé, par élève, 44€ pour les fournitures scolaires et 8€ pour les sorties scolaires.

Le même système de fonctionnement est conservé.

Le SIVU est constitué de représentants des deux communes. Le président est monsieur Dominique MAURILLE.

Les objectifs sont la prise en charge des transports scolaires et les achats et fournitures.

### - Procès-verbal du Conseil d'école du 17 juin 2021

Le PV n'ayant pas été communiqué, il faudra l'approuver par la suite.

### - Effectifs RPI à la rentrée 2021 : 104 élèves

Répartition dans les classes : (moyenne : 20.8 élèves par classe)

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
St Martin	1	8	16							25
St Martin						10	12			22
St Martin								10	7	17
Juscorps				19						19
Juscorps					21					21
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>104</b>

### - Résultats des élections des représentants de parents d'élève :

- À St Martin : 52 votants sur 105 inscrits soit 56.19% de participation. (65.45% en 2020)

- À Juscorps : 50 votants sur 70 inscrits soit 71.43% de participation. (58.57% en 2020)

### - Règlement intérieur

Par souci d'écologie, le règlement intérieur sera transmis aux familles en version numérique par le biais du site de la mairie de St. Martin, de Juscorps et sur le site Toute mon année du RPI. Un mot sera donné aux parents pour les informer et pour qu'ils puissent confirmer qu'ils ont bien pris connaissance du règlement intérieur. Une copie papier sera transmise aux familles qui en feront la demande.

Une modification du texte concernant la scolarisation des TPS paraît nécessaire .

#### 1 – INSCRIPTION ET ADMISSION

Tout enfant du RPI est inscrit dans la commune où il réside quelle que soit la classe ou l'école qu'il fréquente au cours de sa scolarité. Les enfants de deux ans ne sont actuellement pas admis.

C'est une discussion à avoir au sein du SIVU pour préciser les modalités d'inscription des TPS (date de naissance limite du mois de janvier à fixer, ajout « selon les capacités d'accueil au début de chaque rentrée » « en fonction des effectifs »...). Le règlement intérieur sera modifié en conséquence de la future décision du SIVU.

Deux points importants sont à considérer : les TPS ne sont pas comptabilisés dans les effectifs lors des inscriptions et la scolarité des TPS nécessite des modalités d'accueil particulières.

Nous attendons donc la décision du SIVU pour modifier le texte.

### - Bilan des Coopératives scolaires

#### COOP St Martin :

RECETTES		DEBITS	
Vente de photos =	384,5€	Cotisations : OCCE, USEP	200,25
			580,14€
Cotisations Coop =	499€	Abonnement Incorruptibles, Wapiti	243,45€
		Achats pédagogiques (chenilles, jardin)	179,07€
		Transport (test Kayak)	145€
		Spectacles (MPT, JMF)	400€
		Sortie Aquarium (transport+entrées)	1460€
		Livres	74€
		Rollers	151€
		Abonnement Hiboutheque (gestion bibliothèque)	35€
<b>Total</b>	<b>883,5€</b>		<b>3467,91€</b>
		<b>Solde compte = 9336,8€</b>	

## COOP Juscorps :

### COOPERATIVE SCOLAIRE JUSCORPS année scolaire 2020/2021

RECETTES		DEBITS	
Participation Coop-parents	375	Cotisations°: USEP	354.20
Vente de photos (681-478.30)	202.70	Adhésion Prix des Incorruptibles	222.31
Tombola (826.10-233.52)	592.58	Matériel aménagements classes	164.61
Dotation APE (1679.92+1025)	2704.92	Matériel activités Montessori, Céline Alvarez	1070.67
		Matériel musique	97.55
		Jeux	80.45
		Périssables	20.96
		Spectacles	340
Total	3875.20		2350.75
Solde compte=3770.72€ (juillet-2021)			

### - Présentation du RASED

Il est constitué d'une psychologue scolaire (Mme Beaufigeau Carine) et d'un maître E (M. Leloup Jean-Marc), rattachés à l'école de Prahecq.

M. Leloup intervient dans le cadre de la prévention sur l'illettrisme en priorité auprès des élèves de CE1 et CE2 du 15 septembre jusqu'à décembre. À St Martin, il suit des élèves de CE1 et de CE2.

Mme Beaufigeau a rendu visite à toutes les classes du RPI pour prendre contact avec les enseignants et leurs élèves.

### - Projet d'école 2018-2021

Rappel des 4 ambitions et des objectifs opérationnels.

1 Construire des apprentissages durables

2. Accompagner l'élève

3. Ouvrir l'école

4. Former pour favoriser le développement professionnel

Chaque objectif opérationnel est mis en œuvre dans des fiches action annuelles.

### - Sorties et spectacles

#### ST MARTIN

##### Les TPS/PS/MS :

- Spectacle clownesque, « L'envol de la fourmi », salle du patronage à Niort

- Prix des Incorruptibles

- Inscription au Printemps des maternelles (avec Juscorps) et rencontre gymnastique (USEP).

- Participation au prix des Incorruptibles

- Correspondance entre les classes maternelles du RPI, avec les classes de Juscorps (GS et CP)

- Spectacle au CAC

- Visite de la chèvrerie de M. MOYNARD

- « Animation miel » sur le temps des TAP

##### Les Ce1- Ce2 :

- « Animation miel », ruchers communaux avec Mme MEURAILLON

- École et cinéma : 1 film par trimestre + activités pédagogiques (à partir de mardi 23 novembre)

- Activité piscine du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 5 avril (tous les mardis matin)

- USEP : orientation, gymnastique. Usep'Athlon\* + petit tour usep (cyclisme)

\*La rencontre Usep'Athlon a pour caractéristique de proposer l'enchaînement, pour un même enfant, de 2 à 3 disciplines, dont obligatoirement la course à pied et le vélo.

##### Les Cm1-Cm2 :

- Retour sur projet « potager » jardin participatif : Mme. Beaudé remercie tous les parents qui ont participé. Des courges musquées ont été données à la cantine pour la réalisation de veloutés. Les enseignants remercient également la mairie

pour le prêt du terrain, l'aide des agents communaux et l'eau mise à disposition.

- Moulin du Roc : Théâtre musical: *Le joueur de flûte* + Pièce de théâtre : *Jimmy et ses sœurs*

Une visite de la nouvelle médiathèque de Niort est envisageable.

- Défi messagerie

- Participation à la cérémonie du 11 Novembre (lectures de textes)

- USEP : Tournoi de Kinball + Tournoi de Handball + rencontre Athlétisme + Cyclisme

- La classe est inscrite au mini camp vélo à La Garete... (sous réserve des conditions sanitaires et météorologiques).

- Visite du collège si les conditions sanitaires le permettent

## **JUSCORPS**

- Les Incorruptibles : sélection maternelle GS + CP (vote enfants et parents).

- Inscription à l'USEP : pour des rencontres sportives : Rencontres gym C1 et C2, Printemps des maternelles, petit tour USEP (CP) et le prêt de matériel (P1 : skis d'été / P2: Kit attraper lancer + kinball maternelle / P3 : Pedalgo / P4: Vortex / P5: Fil d'Ariane)

- Interventions Danse : 8 séances de 1h lundi après-midi, Alice Gris (danseuse rattachée au conservatoire de Niort).

- Correspondance avec la classe TPS/PS/MS de St. Martin.

- Spectacles CAC : « Lumières » mardi 4 janvier, cinéma à St Hilaire La Palud

- Tartalin : *Prélude en bleu majeur* ou *Petit arbre* (mai 2022), en attente de réponse

- Classe dehors tous les vendredis après midi (sac d'aventuriers)

- Projets : retracer les peintures de la cour.

- Jardin : réaménagements (économie d'eau...) / jardin participatif

- Jardin de l'école : un sujet en commun à partager avec l'école de ST MARTIN.

- Intervention autour du compost par Aurélie Romanet Assistante prévention-tri (Direction des déchets ménagers de Niort Agglo)

## **RPI**

- Toutes les classes participent au prix littéraire « Les Incorruptibles ». (+ vote des parents).

- « Silence on lit » : ¼ h de lecture silencieuse (chacun lit son livre).

- ENT : Toute mon année.

- Adhésion à l'USEP : rencontres sportives, emprunt de matériel sportif spécifique, etc.

## **Mise au point sur les fermetures de classe dues aux cas positifs COVID:**

Classe Amélie : retour en classe dès lundi.\*

Classe Nathalie et Florence : retour en classe mercredi.\*

\* Sous réserve de présentation d'un document attestant sur l'honneur d'absence de symptômes.

Les enfants positifs sont isolés 10 jours et les cas contacts 7 jours.

Le personnel enseignant est présent pour l'organisation et l'accueil le premier matin.

Rappel des parents lié à décision de la cellule covid ( info reçue à 7h30 + temps de réaction)

L'inspection a autorisé les enseignantes à télétravailler. Elles restent à disposition sur le temps scolaire.

La garderie reste ouverte et le transport en bus fonctionne pour les élèves de Juscorsps.

Le site TMA a permis d'être réactif en assurant une communication rapide auprès des parents.

## **Organisation des APC**

### **St Martin : tous les mercredis de 11H à 12H**

Les APC se déclinent de 3 façons en fonction de ce que chaque enseignante souhaite travailler, de l'aide personnalisée, de la méthodologie, des groupes en fonction du projet d'école. Ces activités sont axées sur la lecture.

### **Juscorsps : les lundis et jeudis de 15H45 à 16H30 (horaires annualisés)**

Pour chaque séance, des groupes de 4 à 6 élèves.

En lien avec le projet d'école : jeux de société et jeux de stratégies (échecs, dames, morpion, puissance 4) / actions à thèmes / interventions ponctuelles.

Aide au travail personnel : élèves de CP.

Prévention / aide aux élèves rencontrant des difficultés : phonologie, langage, numération, résolution de problèmes, lecture, écriture.

## **Organisation des TAP**

À **Juscorsps**, les activités ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30.

3 personnes (personnel communal) encadrent les enfants et leur proposent des activités en accord avec leur âge et organisées selon le temps imparti.

Pour la rentrée prochaine, l'organisation serait modifiée et planifiée sur 1h pour faciliter les activités des TAP (apport d'activités extérieures).

Un sondage pourrait être proposé auprès des parents.

Les TAP sont conditionnés au rythme scolaire.

M.Neury demande des moments de concertation particuliers entre les différents partenaires autour de ce sujet.

À **St Martin**, les activités ont lieu les mercredis de 11h à 12h.

Les autres temps des TAP sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 13h50.

3 intervenants extérieurs + 2 intervenants internes (personnel communal)

Une personne de la commune accompagne en plus le groupe des 12 PS.

5 ateliers sont proposés le mercredi de 11h – 12h : atelier créatif, jeux de société, origami, gym, atelier sportif

L'activité jeux de société devrait être étoffée par l'achat de nouveaux jeux. Il n'existe plus d'atelier cuisine.

Une note information de la mairie de St Martin très complète est un bon élément de communication auprès des parents d'élèves.

Mme TOUDEL propose de profiter des actions de l'OCCE et faire un relais avec l'école de St Martin qui cotise (prêts de jeux de sociétés...).

### - **Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2022**

Toute modification de l'organisation du temps scolaire est à prévoir avant fin janvier 2022.

Pour le M. le Maire de St MARTIN, un changement de rythme scolaire n'est pas forcément à l'ordre du jour.

Cela a aussi été évoqué à l'assemblée générale des DDEN, qui sont partisans pour la semaine à 4 jours ½.

Une harmonisation est-elle demandée au niveau de la plaine de Courance ?

Réponse de la mairie de St Martin de B. : Une grande majorité est à 4jours ½. Aucune harmonisation n'est obligatoire mais cela entraîne une réflexion pour organisation du centre « aéré ».

Le changement d'organisation des horaires de TAP relève également de l'organisation du temps scolaire et nécessite une présentation en conseil d'école.

La validation de ces nouvelles modalités doit prendre acte lors d'un CE extraordinaire (qui devra avoir lieu avant fin janvier).

Cela impliquera au moins 2 réunions en amont pour Juscorps.

### - **Sécurité**

Les Plans Particulier de Mise en Sécurité (intrusion et risques majeurs) ont été mis à jour dans chaque école. Des exercices de simulations sont menés dans chaque école afin de confronter les P.P.M.S. à la réalité du terrain et d'y apporter les ajustements nécessaires.

3 exercices de chaque type sont prévus dans l'année.

### À **St Martin**,

Premier **exercice incendie** : 16 septembre (élèves prévenus à l'avance + reconnaître signal sonore)

**Exercice intrusion** réalisé le 14 octobre 2021

Prochain exercice PPMS programmé le 3 février

### À **Juscorps**,

Premier **exercice incendie** : 13 septembre .

Le prochain **exercice intrusion** aura lieu le 03/12/201

Objectifs : Connaître le signal d'alerte. S'enfermer.

Des jeux préparatoires sont prévus.

### - **Questions diverses**

- **Absences de Mme Debenais pour ses formations** : Des parents sont inquiets pour le suivi en classe.

Le nombre de remplaçants est moins important que l'an dernier. Les parents ont été prévenus en réunion de rentrée avec les dates données. Les formations s'achèvent fin décembre. Ces informations ont été donnée lors de la réunion de rentrée mais peu de parents étaient présents...

Les préparations de classe sont réalisées par Mme Debenais. Pour la deuxième période, avec le manque de remplaçants, plus de remplaçants sont intervenus.

Il y a eu quelques « ratés » (concernant l'organisation des leçons). Les remplaçants ne connaissent pas forcément les habitudes de classe par rapport au travail prévu et préparé par Mme Debenais. Le suivi des élèves reste supervisé par Mme DEBENAIS qui reste informée du travail fait en classe.

- **Question sur facturation sur la garderie** : Des familles ont été facturées pour quelques minutes de garderie. A partir de quel moment est-on facturé ?

Un enfant déposé à l'école doit être pris en charge par la garderie ou l'enseignant. Mais il ne peut pas rester seul devant le portail de l'école. « En terme de responsabilité ce n'est pas raisonnable. » (réponse de M. le maire de St Martin de B.). Sans décharge de parents, on ne peut pas accepter qu'un enfant reste à la porte de l'école.

Une exception à la règle de facturation existe pour les fratries (avec un enfant montant dans le bus) sur les deux sites. Le cas est spécifié dans le règlement intérieur. Il y a la possibilité de rectifier si une erreur de facturation est faite. C'est l'heure de départ et d'arrivée de bus qui génère le début de la facturation.

- **Sieste des maternelles : bruyante**. Les autres classes jouent à côté de la salle de sieste des plus petits

pendant la pause méridienne. Le bruit des plus grands gêne l'endormissement des plus petits. Cette difficulté a été évoquée par l'ATSEM à son employeur (le Syndicat Plaine de Courance). La mairie prend acte des demandes de la Plaine de Courance et des représentants de parents d'élèves. Elle va réfléchir à une idée pour voir dédoubler les groupes. Une solution va être recherchée.

- Remerciements de Mme DEBENAIS à la mairie pour les aménagements de l'école réalisés pour la rentrée.
- Remarque du maire de SMB sur les tarifs appliqués pour la cantine.
- Question pour les directrices des écoles : Quelles sont vos modalités de décharges ?  
1 journée toutes les 3 semaines (annualisées)  
Amélie Debenais : jeudi  
Amélie Gonnord : vendredi  
Le même remplaçant M. Laurent Peyre est affecté sur les deux écoles pour les décharges.  
Une visite des DDEN est prévue en mars avril 2022.
- Une représentante des parents d'élèves demande d'envoyer les invitations au CE plus tôt. Cette demande est prise en compte par les directrices. Mme Gonnord s'excuse de ce délai trop court pour cette invitation au premier conseil d'école.

Fait à Juscorps, le 18 novembre 2021

Le Président du Conseil d'École

Amélie Gonnord

Le Secrétaire de séance

Gérald Neury